

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 26 (1931)
Heft: 5

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

éprouvait des joies intenses devant tel beau paysage, fut-il doré par les feux du couchant ou bien éclairé par les astres célestes. La contemplation d'une nappe d'eau, telle celle du Léman ou bien celle sertie comme un lapis-lazuli dans un rempart abrupt de rochers, ne le laissait jamais indifférent. Preuve en soit son indignation justifiée et qui se traduisit dans une campagne de presse dans «Le Journal de Genève» pour la défense du lac de Sils ou pour la sauvegarde du Sentier et du rocher de Gandria, menacés par un projet édilitaire. Quelle ne fut pas sa joie lorsqu'il apprit que ces deux sites ne courraient plus de dangers, tout au moins immédiats.

En 1920, si nous ne faisons pas erreur, le regretté journaliste avait spontanément offert sa campagne pour la réunion annuelle des Musiques de campagne genevoise. C'est devant un vaste auditoire et dans une tribune élevée pour la circonstance dans la belle allée de maronniers du parc de Landecy que Micheli prit la parole pour souhaiter la bienvenue à ses auditeurs. Il les adjura de respecter cette campagne aux aspects souriants, de ne jamais lui porter une main sacrilège, des sacrifices dussent-ils en résulter. Prêchant d'exemple, Micheli promit que tant que sa famille serait propriétaire de Landecy, aucune atteinte ne lui serait portée. Ces paroles courageuses ne soulevaient-elles pas du reste un problème épineux, mis à l'ordre du jour de la Sté d'Art Public, se rapportant aux moyens pratiques d'alléger les propriétaires fonciers des charges fiscales très lourdes qui pèsent sur leurs épaules? Micheli vouait à cette étude un intérêt très vif non point seulement parce qu'elle pouvait le concerner personnellement, mais surtout parce qu'elle soulevait une question importante se rapportant à la protection de nos richesses naturelles. Hélas, la mort n'a pas permis à Micheli de résoudre ce problème.

Le défunt portait un grand intérêt au Heimatschutz. Membre de la section genevoise, il n'a cessé d'encourager les efforts de son Comité.

Comme un sage, il a désiré revenir à Landecy pour y reposer son dernier sommeil. Ses obsèques ont revêtu une grandeur faite de simplicité et où la population de toute la contrée avait tenu à se joindre pour adresser à ce grand citoyen un ultime adieu. Puisse la noble conduite d'Horace Micheli servir d'exemple aux générations ascendantes pour la grandeur du Pays.

Wichtige Mitteilung.

Wir machen unsere Mitglieder nochmals darauf aufmerksam, dass jeder, der auf einer Postkarte unserm Verlag die Adressen dreier neuer Abonnenten mitteilt, als Prämie für seine Werbearbeit die Festschrift 25 Jahre Heimatschutz unentgeltlich zugestellt bekommt. Die Aufgaben, die unser in den nächsten Jahren warten, sind so wichtig, dass wir unbedingt eine grössere Zahl Anhänger benötigen; die Werbung neuer Mitglieder ist eine selbstverständliche Pflicht der alten.